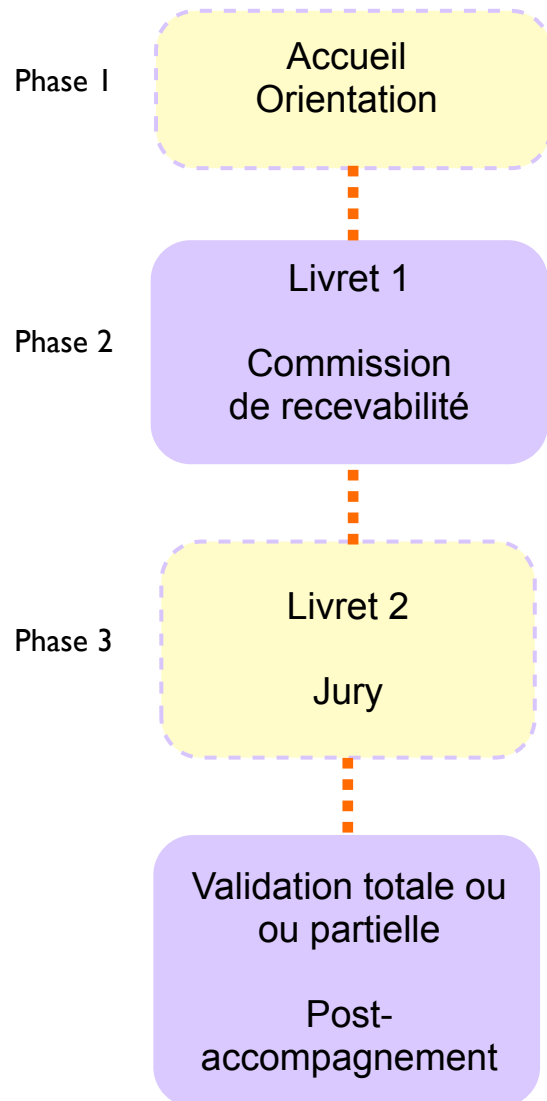


Parcours de VAE



Pour tout renseignement,
contactez l'association



Tél. : 01 34 35 34 50
Mail : association.alice@wanadoo.fr

Vous serez accueillis
sur les sites de :

Cergy St Christophe

24 avenue du Martelet
95800 CERGY
(RER A, gare Cergy St Christophe)

Garges-lès-Gonesse

« Espace Europe »
Bâtiment 1
Lot 411
36 avenue Joliot Curie
95140 GARGES-LES-GONESSE
(RER D, gare Sarcelles/Garges-lès-Gonesse)

www.association-alice.fr

Votre expérience
vaut un diplôme...

VALIDATION
DES ACQUIS
DE
L'EXPÉRIENCE

Pensez à la **VAE** !



Juin 2009
Association loi 1901
Reconnue d'Intérêt général



Vous souhaitez :

- Évoluer professionnellement
- Préparer une reconversion
- Valider vos acquis professionnels

Qu'est-ce que la VAE ?

La VAE vous permet de :

- Valoriser vos compétences
- Faire reconnaître votre expérience professionnelle, même bénévole
- Obtenir une certification (titre, diplôme ou certificat de qualification)

Public concerné

- Demandeurs d'emploi
- Licenciés économiques
- Salariés
- Créateurs d'entreprise

▶ Justifiant d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle en France ou à l'étranger.

Coût

Il est pris en charge :

- Par le Conseil Régional d'Ile de France sur prescription de Pôle Emploi, pour les demandeurs d'emploi
- Par l'employeur dans le cadre du plan de formation ou du DIF, pour les salariés.

Parcours

L'association ALICE vous propose :

- Un parcours en plusieurs étapes
- Un accompagnement individuel et collectif
- ▶ D'une durée totale de 4 à 6 mois

Avec notre aide et en fonction de l'avancée de votre démarche :

- Vous remplissez le **Livret 1** pour obtenir la recevabilité de votre projet et/ou vous complétez le **Livret 2**
- Vous préparez la présentation devant le jury

Validation des **A**cquis de l'**E**xpérience